



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département « eau potable »

Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr

Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

ars
Agence de Santé
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

Gourbeyre, le 16 JAN. 2026

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

Madame le Maire du MOULE
Monsieur le Président du SMGEAG

Réf. : 2026-17

LEVEE DE L'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE
ECOLE LAURA FLESSEL LE MOULE

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part des résultats du prélèvement de recontrôle réalisé le 12 janvier 2026.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est à nouveau conforme aux normes et ne représente pas de danger pour les paramètres mesurés.

Aussi, je vous invite à lever l'interdiction de consommer de l'eau demandée par mes services le 10 janvier 2026 ; de communiquer à cet établissement cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez ci-dessous, la synthèse des résultats, reçu ce jour, du prélèvement réalisé le 12/01/2026 sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation :

Date Prélèvement	Code et nom Point de surveillance	Aluminium ($\mu\text{g/l}$)	Turbidité (NFU)
12/01/2026	Installation : LE MOULE DESVARIEUX Point de Surveillance : ECOLE LAURA FLESSEL (Recontrolle)	116	0.31
	Limite de qualité	-	
	Référence de qualité	200	2

Dr Florelle BRADAMANTIS

Directrice Générale Adjointe


Copie :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
Direction technique du SMGEAG

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Édité le : 16/01/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SMGEAG GUADELOUPE

ROUTE DE BLANCHARD
LABROUSSE
97190 LE GOSIER

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-2783		Analyse demandée par :	ARS DE GUADELOUPE ST MARTIN ST BART		
Identification échantillon :	LSE2601-28190-1		Code PSV :	0000002419		
Nature:	Eau de distribution					
Point de Surveillance :	ECOLE LAURA FLESSEL BIS					
Localisation exacte :	ECOLE LAURA FLESSE BIS					
Dept et commune :	97 MOULE (LE)					
UGE :	0699 - SYNDICAT MIXTE GUADELOUPE					
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE					
Type de visite :	D1	Type Analyse : B3C				Motif du prélèvement : S1
Nom de l'exploitant :	SMGEAG					
	ROUTE DE BLANCHARD					
	LABROUSSE					
	97190 LE GOSIER					
Nom de l'installation :	LE MOULE DESVARIEUX	Type : UDI				Code : 001130
Prélèvement :	Prélevé le 12/01/2026 à 10h40	Prélèvement heure locale				Réception au laboratoire le 12/01/2026
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LEVEILLE Ygnaky					
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine					

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 12/01/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	971B3C>>	28.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0.1		#
pH sur le terrain	971B3C>>	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #

.../...

Société par action simplifiée au capital de 2 283 622,30 € - RCS Lyon B 410 545 313 - SIRET 410 545 313 00042 - APE 7120B — N° TVA: FR 82 410 545 313

Siège social et laboratoire : 4, avenue Jean Moulin - CS 30228 - 69633 VENISSIEUX CEDEX - Tél : (33) 04 72 76 16 16 - Fax : (33) 04 78 72 35 03

Site de Guadeloupe : IMMEUBLE FUTURA - VOIE VERTE - ZI JARRY - 97122 BAIE MAHAULT, Tél : 05 90 38 46 69

Site web : www.groupecarso.com - e-mail : suivi.client@groupecarso.com, devis@groupecarso.com, avisdevirement@groupecarso.com

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 16/01/2026

Identification échantillon : LSE2601-28190-1

Destinataire : SMGEAG GUADELOUPE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Chlore libre sur le terrain	971B3C>>	1.33	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	971B3C>>	1.43	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Baie Mahault	971B3C>>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Baie Mahault	971B3C>>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes réalisée à Baie Mahault	971B3C>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0	#
Escherichia coli réalisé à Baie Mahault	971B3C>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Baie Mahault	971B3C>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Baie Mahault	971B3C>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Turbidité	971B3C>>	0.31	NFU	Néphélosométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 ¹
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Aluminium total	971B3C>>	116	µg/l Al	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	200 #

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

971B3C>> ANALYSE (B3C=B3 +TURB+ALTOT) EAU A LA PRODUCTION (ARS971-07-2025)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.
Eau respectant les limites et les références de qualité fixées par l'arrêté du 30 décembre 2022 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire